

## **l'attribut de l'établissement « istiwa' » et de la transcendance «fawqiyya»**

Texte issu du livre « al-thamarâtoul zakiyyah fil aqîda essalafia » du Shaykh Ahmed Farîd.  
Traduit par Abou-abdillah El-Wahrâni (✉ : [miloud@dr.com](mailto:miloud@dr.com))  
Fait à Montréal le 6 Joumadha Al-Akhir 1423 = 15/08/2002.

Dans le Coran et la Sounna existe plus de mille preuves concernant l'élévation d'Allah exalté soit-Il au dessus de ses créatures et de son établissement sur Son Trône. Parmi ces preuves :

- 1- les Noms parfaits d'Allah prouvant l'élévation dans tous ses sens, comme Son Nom : le Très Haut « Al-A'lâ » et le Sublime, l'élevé « Al-'Aliy » et l'Exalté « Al-Mouta'âli » et Son Nom le Dominateur suprême « Al-Qâhir ». Allah exalté a dit : « Glorifie le nom de ton Seigneur, le Très Haut, » (sourate Al-A'lâ[87], v1), et Allah exalté a dit : «car Allah est certes, Haut et Grand! » (sourate An-Nisâ'[4], v34).
- 2- Et aussi l'attestation de la transcendance comme : « C' est Lui le Dominateur Suprême sur Ses serviteurs » (sourate Al-An'âm, v18), et la parole d'Allah « Ils craignent leur Seigneur, au-dessus d' eux »(sourate An-Nahl[16], v50) . Aussi le dévoilement qu'Il est au ciel. Allah a dit : « Êtes- vous à l' abri que Celui qui est au ciel vous enfouisse en la terre? Et voici qu' elle tremble! » (sourate Al-Moulk[67], v16). Et Sa parole : « Ou êtes- vous à l' abri que Celui qui est au ciel envoie contre vous un ouragan de pierres? Vous saurez ainsi quel fut Mon avertissement. » (sourate Al-Moulk[67], v17).
- 3- Parmi les preuves, est aussi la spécification que certaines choses sont chez Lui comme Sa parole exalté soit-Il : « Ceux qui sont auprès de ton Seigneur (les anges) ne dédaignent pas de L' adorer. Ils Le glorifient et se prosternent devant Lui. » (sourate Al-A'râf[7], v206). Le prophète [paix et salut sur lui] a dit : « lorsque Allah a terminé la création, il a écrit chez Lui au dessus de Son Trône, Ma Clémence a précédé Ma Colère » [rapporté par El-Tirmidhi(13/61), Ibn-Mâjah(1/67) et Ahmed (2/381), authentifié par El-Albâni].
- 4- Parmi les preuves aussi, les différentes élévations et ascensions des créatures vers Lui, comme :
  - a. L'élévation vers Allah de Jésus (paix et salut sur lui) : « et ils ne l' ont certainement pas tué, mais Allah l' a élevé vers Lui. Et Allah est Puissant et Sage. » (sourate An-Nissâ'[4], v157-158).
  - b. La montée des bonnes actions vers Lui : « vers Lui monte la bonne parole, et Il élève haut la bonne action.» (sourate Fâtir[35], v10).
  - c. La montée des âmes croyantes vers Allah exalté soit-Il, comme dans le hadith d'El-Bara' Ibn-Âzib, il a dit : « et ils montent avec, et à chaque fois qu'ils croisent un groupe d'anges, ils leur est demandé : qui est cette âme pure, et ils répondent untel fils d'untel » [rapporté par Abou-Dâoud, El-Hâkim, El-

- Tayâloussi, et Ahmed, El-Hâkim a dit : Authentique selon les conditions d'El-Boukhâri et Mouslim, ce dire a été approuvé par El-Dhahabi et El-Albâni]
- d. L'ascension « mi'râje » de notre prophète Mouhammed (paix et salut sur lui) au septième ciel, comme cela est affirmé dans plusieurs hadiths authentiques.
  - e. Parmi les preuves aussi est la descente d'Allah exalté soit-Il vers le ciel de ce bas monde comme cité dans les deux recueils authentiques, d'après Abou-Hourayra (qu'Allah l'agrée) qui a dit : le prophète (paix et salut sur lui) a dit : « Notre Seigneur descend chaque nuit au ciel de ce bas monde, quand c'est le dernier tiers de la nuit, Il dit alors : qui m'invoque et Je lui répondrai, qui me demande et Je lui donnerai, qui recherche Mon pardon et je lui pardonnerai » [rapporté par El-Boukhâri, Mouslim, El-Tirmidhi, et Abou-Dâoud]. A été reconnue aussi authentique Sa descente la nuit du milieu du mois de Cha'bâne, la soirée de 'Arafa, et lors de la fin des créatures lorsqu'il descend au ciel du bas monde et appelle : à qui appartient la royauté aujourd'hui, à Allah l'Unique, le Dominateur Suprême.
  - f. Parmi les preuves aussi la descente des anges à partir de chez Lui. Allah exalté a dit : « Il fait descendre, par Son ordre, les Anges, avec la révélation sur qui Il veut parmi Ses serviteurs »(sourate An-Nahl[16],v2) et Allah exalté a dit : « et l'Esprit fidèle est descendu avec cela sur ton cœur, pour que tu sois du nombre des avertisseurs, »(sourate Ach-Chou'arâ'[26], v193-194).
  - g. Aussi le fait de lever les mains et les yeux vers Lui comme dans le hadith de la prière « qounoût » et de demande de pluie « istisqâ' ».
  - h. Le fait que le prophète (paix et salut sur lui) ai indiqué avec son doigt et sa tête vers le haut, lors de son prêche du pèlerinage d'adieu.
  - i. Ce que nous a compté Allah exalté concernant pharaon le maudit lorsqu'il a démenti Moussa (paix et salut sur lui) : « Et Pharaon dit: "Ô notables, je ne connais pas de divinité pour vous, autre que moi. Hâmân, allume- moi du feu sur l' argile puis construis- moi une tour peut-être alors monterai- je jusqu'au Dieu de Moïse. Je pense plutôt qu' il est du nombre des menteurs". » (sourate Al-Qassas[28], v38).
  - j. Aussi ce qu'Allah nous explique lorsqu'Il a parlé avec Moïse, et que lorsqu'Il se manifesta au mont, Il le pulvérisa. Alors si Allah se manifestait à toute chose, Il la pulvériserait comme cela a été le cas du mont.
  - k. Ce qui a été rapporté par l'imâm El-Boukhâri d'après Ibn-Omar (qu'Allah l'agrée) qui a dit : lorsque le messenger d'Allah (paix et salut sur lui) est décédé, Abou-Bakr (qu'Allah l'agrée) est rentré le voir et a embrassé son front et a dit : Ô messenger d'Allah, béni soit tu vivant et mort et a dit : celui qui adorait Mouhammed, Mouhammed est mort, et celui qui adorait Allah, Allah est au ciel vivant et ne sera jamais touché par la mort.
  - l. Aussi le hadith de l'esclave à qui le prophète (paix et salut sur lui) a posé la question : « où est Allah? » elle a répondu « au ciel » il a dit « qui suis je? » elle a dit « tu es le messenger d'Allah », il a dit « libère la, elle est croyante ».[rapporté par Mouslim, Mâlik, Abou-Dâoud, et El-Nassâ'i].

Et à cette croyance adhère le groupe des compagnons et des successeurs, ainsi que les quatre imâms et autres savants de l'islam à part les gens de l'innovation et les égares.